Réf. Farde e-Assemblées : 2608505

N° OJ : 267

Projet d'Arrêté - Conseil du 09/09/2024

Objet : Asbl "Skinfama".- Subside hors appel à projet #12 : 14.700,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale ;

Vu les crédits à l'article 84201/33202 du budget ordinaire de 2024 ;

Considérant que dans le cadre des actions entreprises par la Ville de Bruxelles pour promouvoir l'égalité des chances,des subsides peuvent être accordés à différentes associations et structures publiques ;

Vu sa décision n° 39 du 11/03/2024 concernant l'attribution d'un subside (35.000,00 EUR) à l'asbl "Skinfama" pour l'organisation de l'événement "Divercity";

Considérant qu'une partie du budget est pris en charge par le Département Culture, Jeunesse et Sports (20.000,00 EUR);

Considérant qu'il y a eu un dépassement du budget prévu pour l'organisation de l'évènement Divercity;

Considérant la proposition de prendre en charge le budget final à hauteur de 69.700,00 EUR;

Considérant les pièces justificatives déjà reçues.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins :

Arrête :

Article unique : Un subside d'un montant total de 14.700,00 EUR à l'article 84201/33202 du budget ordinaire 2024 est octroyé à :
- HAap 43 "Skinfama" asbl (888.344.212).

Annexes :